Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 9 août

Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 9 août pour acter plusieurs projets de délibérations dans divers secteurs, parmi lesquels les aides et subventions. Ainsi, plusieurs projets ont été adoptés en faveur de la santé et du social, de la culture, du sport et des loisirs, de l'environnement et du développement durable.

Éducation

- **Le collège de Dumbéa-sur-Mer reçoit une participation de 110 000 F pour leur projet de création de deux jardinière bancs.** Ce projet s'inscrit dans le dispositif Forum 100 % Jeunesse et Développement Durable impulsé par la province Sud. Il consiste pour les élèves de 5e et 3e du collège de Dumbéa-sur-Mer de créer deux jardinières bancs afin de rendre le collège plus agréable à vivre et sensibiliser les élèves à la préservation de la flore et la faune endémique locale.

Culture et sport

- **La Ville du Mont-Dore bénéficie d'une subvention de 1 million de francs pour l'organisation du Festival FrancÔcéanie.** Organisé tous les deux ans depuis 2008, ce festival culturel dont le but est la rencontre, l'échange et le partage des savoirs faire traditionnels de l'ensemble des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement de la commune du Mont-Dore.

- **L'association Les kimonos du cœur lauréat du budget participatif de la province Sud 2022, reçoivent le versement de 4,5 millions de francs pour leur projet « Judo solidaire ».** L'initiative vise à financer la pratique sportive dans le quartier des Tours de Magenta à travers la mise en place d'une activité sportive gratuite et pour tous les publics notamment féminins et handicapés. La subvention provinciale représente 11 % du budget d'investissement total du projet qui s'élève à 40 321 957 F.
- **L'association Témoignage d'un passé reçoit une participation de 100 000 F pour l'organisation de l'événement Course de pneus à la villa-musée de Païta qui s'est déroulée le 10 juillet 2022.** Acteur incontournable de la protection et de la valorisation du patrimoine en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 30 ans, l'association Témoignage d'un passé a œuvré à la création du musée de la Ville de Nouméa, ainsi qu'à mise en valeur de la villa-musée de Païta, de la maison Célières et plus récemment le musée du site historique de Nouville. Elle mène un important travail de collecte et de conservation d'objets patrimoniaux.

CONTACT PRESSE
Mandy Brizard : 81 50 49.